



SDIS 76

PEX 2020_04

PARTAGE D'EXPERIENCE

FEU DE LOCAUX INDUSTRIELS

CONTEXTE & PRISE D'APPEL

Le lundi 18 mai 2020 à 18h27, les secours sont engagés pour un **feu de locaux industriels et entrepôts** au sein de l'établissement **PONTICELLI FRERES** sur la commune de LILLEBONNE (76).

MOYENS ENGAGES AU DEPART



SITUATION A L'ARRIVEE DES SECOURS

- ✓ Feu de cellule de 500 m² dans un bâtiment de 2100 m² à usage d'atelier PL avec présence d'hydrocarbures,
- ✓ Risques d'explosion liés à la présence de postes Oxy-Acétylène et pneus PL,
- ✓ Panache épais visible et risque de pollution du cours d'eau traversant le site de l'entreprise.

PREMIERES ACTIONS MENEES

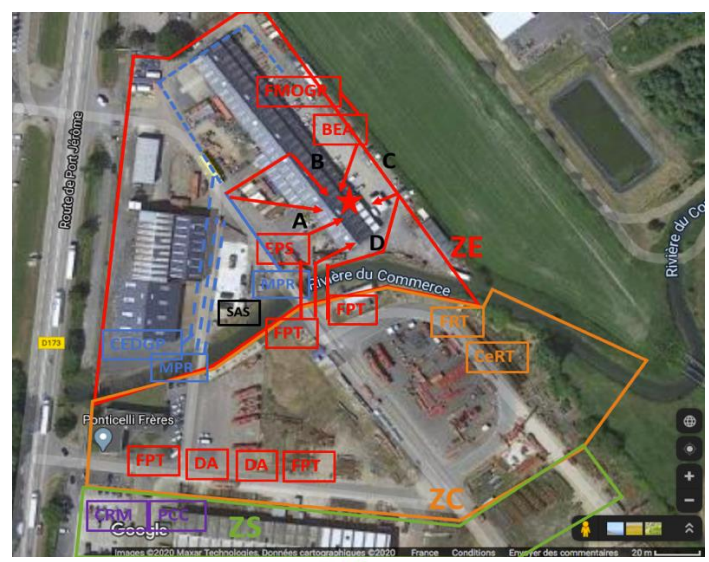
- ✓ Reconnaissance périmétrique, forçement des ouvrants et mise en sécurité des organes fixes sur la base des plans d'intervention disponibles aux entrées du bâtiment (localisation des vannes gaz, désenfumage, etc.),
- ✓ Mise en aspiration des 2 FPT et d'une MPR dans la rivière du Commerce,
- ✓ Etablissement d'une LCP 1000 sur EPSA face A pour attaque des foyers principaux,
- ✓ Etablissement de 2 LDV 500, face C pour stopper la propagation par l'intérieur, en limitant l'engagement de personnel,
- ✓ Etablissement d'une LCP 1000, face D pour stopper la propagation.

PREMIER MESSAGE DU PREMIER C.O.S

GH : 19h07 **ORIGINE :** CDG LILLEBONNE **DESTINATAIRE :** CODIS et CDC YVETOT
TEXTE : Feu dans un bâtiment d'une surface de 2000 m² contenant du matériel de levage, grues, huiles, des stockages de peintures et des locaux administratifs. Le feu est contenu pour le moment dans une alvéole de 500 m², à usage d'atelier mécanique, avec 2 LC dont 1 sur MEA alimentées par EP en aspiration. Les coupures des énergies sont en cours, je demande un 3^{ème} EP et un VSAV.

ACTIONS COMPLEMENTAIRES

- ✓ Mise en place d'un barrage provisoire constitué de boudins absorbants sur la rivière du Commerce,
- ✓ Transformation des LDV en face C par 1 LCP 1000 pour mise en protection du personnel, et 1 LM2 pour tapis de mousse préventif dans un bâtiment relié par canalisations,
- ✓ Etablissement de 2 LDV 500 face B en appui du mur coupe-feu,
- ✓ Etablissement d'une LCP 2000 sur BEA alimentée en eau dopée par FMOGP,
- ✓ Pose de barrages et pompage des hydrocarbures.



ELEMENTS FAVORABLES

- ✓ Analyse initiale de l'évènement par le CTA-CODIS permettant d'identifier les risques ;
- ✓ Proximité de la rivière du Commerce permettant l'alimentation du dispositif ;
- ✓ Configuration des lieux, accès et circulations favorisant les manœuvres ;
- ✓ Présence des forces de l'ordre pour la tenue des périmètres ;
- ✓ Placement judicieux des moyens d'extinction limitant la propagation sans rupture d'eau ; attaque partielle à l'eau dopée (eau + mouillant du FMOGP) ;
- ✓ Engagement rapide de la CMIC pour prendre en compte le réseau de mesure lié aux fumées et la pollution du cours d'eau ;
- ✓ Mise en place d'un zonage opérationnel visant à protéger les intervenants (explosion, fumées, COVID) et assurer une gestion des flux sur site ;
- ✓ Aire de lavage sur rétention utilisée comme sas de décontamination ;
- ✓ Anticipation des moyens d'extinction LIF en raison des délais d'acheminement et emploi préventif (tapis de mousse).

ELEMENTS DEFAVORABLES

- ✓ 2 explosions de postes oxy-acétylène impactant 3 SP (U.R) dont un sur EPS, malgré l'engagement minimum des personnels ;
- ✓ Intervention en contexte COVID ;
- ✓ Difficultés de mise en œuvre de la CeDGP ;
- ✓ Forte sensibilité médiatique autour des feux industriels avec panache visible et informations parfois erronées sur les réseaux sociaux ;
- ✓ Importance donnée à l'impact des fumées pouvant influencer la priorisation des idées de manœuvre du COS ;
- ✓ Muret de rétention dégradé favorisant le risque de pollution par les eaux d'extinction ;
- ✓ Proximité de la rivière du Commerce pour les risques de pollution.

ENSEIGNEMENTS A TIRER

- ✓ L'action des secours a permis une reprise d'activité de l'entreprise dès le lendemain en limitant le chômage technique, tout en préservant les espaces de maintenance/stocks et de limiter la pollution de l'environnement ;
- ✓ Le zonage opérationnel doit être matérialisé et partagé en interservices (tenues, consignes...) ;
- ✓ Efficacité de l'eau dopée ;
- ✓ Anticiper les délais de mise en œuvre des moyens et privilégier l'utilisation des DA et MPR dès que possible ;
- ✓ Poursuivre les formations sur la mise en œuvre de la CeDGP ;
- ✓ Assurer une remontée d'information complémentaire pour apporter les réponses attendues par les autorités dans une temporalité adaptée et cohérente des réseaux sociaux ;
- ✓ Anticiper les dégradations soudaines de situations (explosion, effondrement...) et mettre en place des moyens de surveillance et d'alerte.

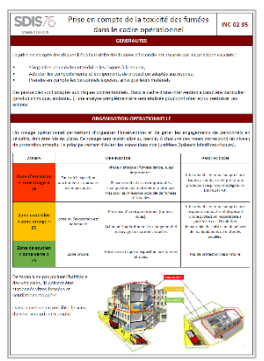
DOCUMENTATION



GDO Interventions sur les incendies de structures



MEMENTO OPERATIONNEL FICHE NRBC : Feu de bouteille d'acétylène



MEMENTO SDIS76 Risques liés à la toxicité des fumées